nous abandonner à la méthode de « la pénétration des alliances ». En termes voilés, M. Deschanel condamnait, et il avait raison, la politique suivie par M. Pichon, qui flirtait avec l'Autriche au moment même où elle perpétrait l'échec de la Russie en Orient, ce qui autorise aujourd'hui la Russie à en faire autant.

Le fameux équilibre européen dont on a fait le plus beau titre de gloire d'Edouard VII, est déjà rompu, moins d'un an après sa mort, surtout grâce à ce jeu de pénétration des alliances. Il est rare qu'à fréquenter l'ennemi d'un ami, celui-ci vous devienne plus cher. La Russie n'apprend pas à nous apprécier davantage quand elle se rapproche de l'Allemagne. Ce n'est pas en lui rappelant, qu'en 1908 nous la laissions dans l'embarras dans ses démêlés avec l'Autriche et nous rapprochions de celle-ci, que l'Allemagne augmentera son attachement pour la France.

A Potsdam, on n'a pas parlé que de la Perse, n'en déplaise aux naïfs, mais bien de toute la question d'Orient, et on n'y a pas cherché notre intérêt.

Tout compté, cette année, ni bonne, ni mauvaise en apparence au point de vue diplomatique, a été plutôt malheureuse pour la France. Les pacifistes à tout prix, ceux qui, comme le disait l'autre jour M. Denys Cochin, ne font que répéter cette formule commode : La paix ! la paix ! et point d'affaires ! », sont sans doute contents. Il n'y a pas eu « d'affaires », non, mais il y a eu toute une action diplomatique, qui nous a été défavorable, et dans laquelle nous n'avons pas, suivant le mot de l'éminent député de Paris, « tenu le rôle qui convenait à la France ». « Les alliances imposent des devoirs », ajoutait-il. C'est vrai, et nous devions d'autant plus « cultiver » l'alliance russe que les événements intérieurs d'Angleterre, qui y donnent la prépondérance à un parti dangereux à nous égards, ne fortifient pas non plus l'entente cordiale.

Alors, si nous perdons l'amitié de la Russie, si nous ne pouvons plus compter sur la sympathie anglaise, et si les groupements opposés à celui dont nous faisions partie s'augmentent de tout ce que nous perdons, ne nous trouverons-nous pas un jour isolés et exposés aux pires ennuis ?

N'exagérons rien. La Sainte Alliance n'est pas encore faite. Le mal n'est pas si grand encore, mais il y a lieu de l'enrayer au plus tôt en revenant à une politique plus ferme et plus stable.

J.-J. C.

La situation financière des communes

D'après la statistique que vient de dresser le ministère de l'Intérieur, le budget ordinaire de toutes les communes de France, y compris Paris, se montait, en 1909, à 948 millions, en augmentation de près de 11 millions sur le chiffre de l'année précédente. Il faut y ajouter le produit des centimes tant ordinaires qu'extraordinaires, qui s'est élevé à 251 millions.

Le classement des communes, d'après la quotité de leurs centimes additionnels, est le suivant :

9 022 communes imposées de moins de 15 centimes.
6 621 communes imposées de 15 à 30 centimes.
3 305 communes imposées de 31 à 50 centimes.
2 836 communes imposées de 51 à 100 centimes.
5 432 communes imposées au-dessus de 100 centimes.

Les communes de Gevrezin, La Chapelle-d'Alain, Guyane-Vennes, Orobampe-Vennes, Etaux, Belfays et Houtaud (Doubs) ; Ile de Sein et Ile Molène (Finistère) ; Sembas (Lot-et-Garonne) ; Nancy-sur-Cluses (Haute-Savoie) ; Montagudet (arrnt-Garonne) n'ont supporté aucune imposition en 1909.

Paris, en raison de sa situation spéciale, ne figure pas dans le classement ci-dessus.

Par suite du léger accroissement des impositions communales, et de l'augmentation du nombre des communes, la moyenne générale n'a guère varié ; elle est, en chiffres ronds, de 96 centimes additionnels.

Une des principales ressources des communes françaises, c'est l'octroi. Le rendement des taxes d'octroi tant ordinaires qu'extraordinaires, a atteint, en 1909, la somme de 283 110 252 francs, en diminution de 7 millions sur l'année précédente.

Enfin, notons que le montant de la dette communale, au 31 décembre dernier, s'élevait à 4 187 838 669 francs, en augmentation sur l'année précédente de 21 millions et demi.

Les élections municipales parisiennes

Les candidats en présence dans chacun des quartiers où il y a lieu à élection complémentaire le 22 janvier sont les suivants :

Dans le quartier de la Sorbonne, l'opposition fédérale est représentée par M. Robaglia, contre lequel se présentent MM. Grandigneaux, radical-socialiste, et Poly, socialiste unifié.

Dans le quartier des Champs-Elysées se présente M. Pierre Quentin-Bauchart, qui aura peut-être pour concurrent M. Marius Martin.

Dans le quartier Saint-Georges, nous avons comme candidats, MM. Lagache, nationaliste ; Marceau, progressiste, et Guillard, de l'Action libérale.

Dans le quartier Rochechouart, M. Marcel Habert a pour concurrent M. Desachy, radical, et peut-être M. Roux, radical-socialiste.

Dans le quartier de Bercy, M. Piguère aura pour adversaire un candidat socialiste unifié.

Enfin, aux Grandes-Carrières, M. René Lambert aura pour adversaires MM. Vareune, socialiste unifié ; Sénu, socialiste indépendant, et Bouset, radical-socialiste.

Le Dr Bull

Le Dr Georges J. Bull, qui vient de mourir, emporté par une tuberculose intestinale, et dont les obsèques ont eu lieu, hier mercredi, en l'église de la Madeleine, était non seulement un oculiste distingué, mais aussi un fervent catholique et un illustre converti.

Il a raconté lui-même sa conversion dans un opuscule intitulé : *Pourquoi je suis devenu catholique* (Paris, Lecoffre). Son ami le Dr Boissarie lui a consacré, de son côté, un chapitre spécial dans son livre : *L'œuvre de Lourdes*. Nous espérons qu'une courte biographie, puisée en partie à ces deux sources, fera plaisir à nos lecteurs.

Le Dr Bull naquit à Hamilton (Canada) et était l'aîné de treize enfants. Ses parents, Irlandais protestants, étaient des orangistes fanatiques et des membres actifs de la basse Eglise. C'est dire dans quel esprit il fut élevé. On s'ingénia à lui inspirer la haine de l'Eglise romaine, qu'on lui représentait comme le mystère d'iniquité et la grande Babylone dont il est parlé dans l'Apocalypse de saint Jean. Au lycée, des pamphlets fantaisistes qu'on lui fit lire augmentèrent encore son aversion du catholicisme.

Il étudia la médecine, à Montréal, à la Faculté de Mac-Gill et l'exerça successivement à Worcester, dans le Massachusetts, de 1873 à 1881, puis à Colorado, dans les Montagnes Rocheuses, où il passa deux ans pour rétablir sa santé ébranlée, enfin, à New-York, où il se fixa en 1883 pour se consacrer exclusivement au traitement des maladies des yeux.

C'est à New-York surtout qu'il connut Félix Adler, un juif, le fondateur de la *Society for Ethical Culture*, secte dont les principes reposaient sur la morale seule et sur la superexcellence de la justice. Adler excluait tout *Credo*, toute religion, et condamnait la pratique de la prière. Néanmoins attiré par les idées philanthropiques de son système, le Dr Bull entra dans la Société et abandonna ouvertement l'anglicanisme pour lequel il n'avait d'ailleurs jamais eu d'enthousiasme.

En 1886, il vint à Paris pour les besoins de sa profession, et fut pendant cinq ans le collaborateur du Dr Javal au laboratoire ophtalmologique de la Sorbonne. Soutenu par cette énergie contenue qui faisait le fond de son caractère, il eut le mérite de passer dans notre langue les examens pour l'obtention du diplôme français de docteur en médecine, eut un prix à la Sorbonne, et en 1889 il commença à exercer pour son compte.

Le travail était sa seule consolation, car le Dr Bull vivait dans un scepticisme absolu. Renan, qu'il alla écouter, ne lui plut pas ; le protestantisme, d'autre part, lui paraissait vide et froid. Au mois d'octobre 1889, une de ses clientes, dame américaine protestante, qui partageait ses doutes, lui conseilla néanmoins de réciter la petite prière au Saint-Esprit, bien connue des catholiques : *Venez, Esprit-Saint*, etc. Il la trouva belle et désintéressée et la récita désormais chaque jour et plusieurs fois par jour, avec une consolation nouvelle. Elle agissait visiblement sur lui et dissipait tous ses troubles.

En décembre 1889, ayant entendu lire un chapitre de saint Paul dans une réunion méthodiste où on l'avait attiré, il fut frappé par cette lecture, acheta un Bible et en lut désormais chaque jour quelques pages. Un nouveau monde s'ouvrait devant lui. Le Nouveau Testament, en particulier, dessillait ses yeux. Le caractère historique du récit, sa simplicité l'impressionnaient beaucoup.

Il arriva bientôt à reconnaître la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ : les préjugés dûs aux unitaristes et aux libres-penseurs disparurent pour toujours. Par un enchaînement logique d'idées suggérées toujours par le récit des Evangiles et des Actes, il admit également l'existence d'une Eglise qui devait être unique et immuable, et qui fut prévue, voulue, fondée par Jésus-Christ. Mais où trouver cette Eglise ? Chez les protestants ? Ils étaient trop divisés entre eux. Chez les catholiques ? Il avait trop de préjugés pour chercher la vérité de ce côté. Il resta deux ans dans cet état d'indécision, réclamant toujours sa prière.

Au mois de décembre 1891, un de ses amis, magistrat de New-York, lui suggéra l'idée, pour s'entretenir dans la pure langue anglaise, de lire les sermons prononcés par Newman à l'Université d'Oxford avant sa conversion. Au lieu de belle littérature, le Dr Bull y trouva cette vérité essentielle que la raison ne suffit pas pour conduire à la foi, que la foi elle-même est un don de Dieu, don qu'il accorde à ceux qui le prient. Il pria donc. Ses amis lui firent connaître l'hymne que Newman composa étant encore hésitant et anxieux. *Lead Kindly Light* : Guide-moi, bienfaisante lumière. Il la trouva si belle, qu'il l'apprit par cœur et la récita avec l'invocation au Saint-Esprit.

Il lut ensuite un catéchisme catholique et fut surpris de la facilité avec laquelle il admit la plupart de ses enseignements. Un seul point restait à élucider : l'Eglise catholique était-elle l'Eglise fondée par Jésus-Christ ? « A cet effet, dit-il, j'allai assister à la messe dans la chapelle des Pères Assomptionistes de la rue François Ier. C'était une messe basse : je n'entendis et ne compris rien ; je fus désappointé. Je me procurai alors un missel pour étudier la messe, et, muni de ce livre, j'assistai trois fois à la messe au couvent des Dames de l'Assomption de la rue de Lubeck. Je fus vivement impressionné par les cérémonies et par le recueillement des assistants. »

... Quelques jours plus tard, il écrivait à sa mère : « Ce matin, j'ai eu le bonheur extrême d'assister à la messe dans la chapelle d'un des couvents de Paris (le couvent des Dames de l'Assomption). Une dame qui s'intéresse à ma conversion m'y a amené. J'ai vu là des religieuses et leurs élèves entrer en procession et se prosterner pieusement l'une après l'autre devant l'autel où le Saint Sacrement était exposé. La nef de la chapelle était remplie par ces religieuses et leurs élèves voilées de blanc : quelques rangs seulement, près de la porte, étaient occupés par le public... »

Entre temps, il alla voir, à l'église des Passionnistes anglais de l'avenue Hoche, le R. P. Mathieu qui lui prêta des livres de controverse.

Ce n'était pas tout à fait des arguments qu'il voulait. « Ce que je désirais, c'était d'apprendre si l'Eglise méritait l'admiration, ou si elle était telle qu'on me l'avait montrée dans mon enfance. » Néanmoins les livres qu'on lui prêta lui plurent. « Les sujets de controverse, dit-il, y étaient discutés avec une entière franchise à laquelle ne m'avaient pas habitué mes études protestantes. Les livres protestants faussent complètement les doctrines qu'ils veulent discréditer ; les auteurs catholiques que j'ai étudiés discutent au contraire les questions avec un sens droit et sans détours. »

Ses études historiques le persuadèrent que l'Eglise catholique était bien celle qu'avait fondée Jésus-Christ en lui donnant le Pape pour chef visible. Il allait ainsi d'une conclusion à une autre à mesure que la lumière se faisait dans son esprit. Le caractère américain ou anglais subit difficilement une influence étrangère : chacun veut raisonner ses convictions.

Dans des lettres admirables il s'ouvrait à sa mère de ses projets de conversion, la mettait au courant de ses progrès et déjà apôtre, s'efforçait de dissiper ses préjugés sur la confession, le culte de la Sainte Vierge et des saints, l'Eucharistie, la venue de saint Pierre à Rome, la nécessité d'un magistère vivant pour interpréter l'Ecriture, et les notes de l'Eglise catholique en face des variations des Eglises protestantes.

En mai 1892, il ressentit soudain pour la première fois des attraits pour la dévotion à la Sainte Vierge. C'était une grâce. A partir de ce jour, il marcha plus vite dans le chemin de sa conversion et eut dès lors pour Marie un amour très tendre. D'ailleurs la maladie vint mettre un terme à ses hésitations. Au mois de juillet 1892, il souffrait d'une fièvre continue et son ancienne maladie de poitrine s'était réveillée. Le 25 juillet, avec l'autorisation de ses parents, il fit son abjuration et reçut le baptême dans l'église des Passionnistes. Quelques jours après, il partait pour Arcachon avec 39 degrés de fièvre ; mais le baptême l'avait transformé. Quand il se réveillait la nuit, il s'écriait avec une joie indicible : « Je suis catholique ! »

Il se rendit à Lourdes, à la fin d'août 1892, non par curiosité, mais pour obtenir la conservation de sa foi. Le 1er septembre, le P. Burosse lui fit faire sa première Communion dans l'église du Rosaire. Le lendemain il recevait le sacrement de Confirmation des mains de Mgr Gilly, évêque de Nîmes. En cette circonstance, il avait pour témoin à l'autel M. le Dr Boissarie qui put admirer sa foi très vive, et qui est toujours demeuré son ami intime. Le converti se baigna ce jour même dans l'eau miraculeuse, et se trouva soulagé. La fièvre cessa, et à la fin de septembre la convalescence était complète.

Le Dr Bull fut témoin à Lourdes de plusieurs merveilles opérées par la Sainte Vierge. Il eut également l'occasion d'examiner des miraculés et de constater leurs guérisons, notamment celles de l'aveugle Kerskbiek, ouvrier lillois, qui fut guéri d'une atrophie papillaire, et de Marie Marché, une autre aveugle, de la Vendée, qui fut guérie de neuro-rétinite en septembre 1902.

Dès sa conversion, le Dr Bull fut pris d'un zèle ardent pour le retour à l'Eglise de ses parents et de ses compatriotes. Sans négliger d'éclairer sa compétence par une étude toujours en éveil, il considérait sa profession comme un véritable apostolat. Il a converti nombre de protestants et même des juifs, discutant avec eux, sans se lasser, jusqu'à pleine lumière, avec la patience et la ténacité qui sont propres à sa race. Mais aux arguments il joignait la prière, se souvenant qu'on avait beaucoup prié pour lui, surtout à Notre-Dame des Victoires.

Son zèle le fit s'intéresser vivement à l'union des catholiques de langue anglaise, en particulier des Canadiens résidant à Paris. Avec eux, il fonda un cercle catholique, honoré des plus hautes approbations épiscopales de l'Amérique et de l'Angleterre. Il en fut élu président et, chaque dimanche, au 104 de la rue de Vaugirard, artistes et conférenciers venaient sur son invitation.

Il habitait, 4, rue de la Paix, près de la place Vendôme, et appartenait à la paroisse de la Madeleine dont il faisait l'édification.

Sa clinique était une des plus fréquentées de Paris et même de l'Europe. Dans le salon, qui est une imitation d'un des petits parloirs de Fontainebleau, on voyait affluer tous les rangs de la société. Il y recevait avec une distinction, une belle humeur et une charité qui n'avait d'égale que la science éminente du praticien. Son dévouement ne connut jamais de défaillance. Dès avant sa conversion, il avait soigné avec patience et désintéressement des catholiques pauvres qui, en retour avaient beaucoup prié pour lui. Encore protestant, il faisait toujours venir le prêtre au chevet des catholiques mourants, et il avait baptisé de sa main plusieurs enfants en danger de mort.

Le Dr Bull avait un amour filial pour l'Eglise catholique, qu'il se plaignait d'avoir connue trop tard. Il était membre de la Société des médecins catholiques des Saints-Luc-Côme-et-Damien, et se réjouissait de constater combien sa profession a été favorisée par Notre-Dame de Lourdes qui, de son côté, a reçu des médecins des témoignages si suggestifs, et une adhésion si complète.

Après avoir parlé du chrétien, il nous reste à donner quelques détails techniques sur sa méthode médicale. De bonne heure, le Dr Bull choisit les maladies des yeux pour sa spécialité. J'ai dit plus haut qu'il avait dû, deux ans durant, se reposer à Colorado. Ne s'attendant pas à y pratiquer, il n'avait emporté aucun livre. Forcé de faire des études plus expérimentales et toutes personnelles, il prêta une vive attention aux réflexions de ses malades, et reconnut bientôt le singulier avantage qui peut résulter d'une analyse minutieuse et intelligente de leurs sensations subjectives. Il y donna désormais une plus grande importance, ce qui explique en partie la longueur de certaines consultations auxquelles il consacrait souvent plusieurs heures.

Les instruments d'optique que le premier il présenta, entre autres l'optomètre, pour déterminer la vue courte et éloignée, et ses autres découvertes sont tenus en grande estime par les spécialistes. Il a trouvé une nouvelle méthode d'examen pour déterminer les erreurs de réfraction, ainsi qu'une nouvelle manière de déterminer les espèces de verres à porter.

Il a examiné avec un soin particulier l'influence de la pression que les paupières exercent sur la cornée et les moyens d'y remédier. Il a étudié également la fatigue qu'éprouvent les yeux de force inégale à coordonner le regard sur un seul objet et trouvé le traitement approprié. Autre découverte qu'il faut classer parmi les plus importantes : les personnes atteinte d'astigmatisme peuvent maintenant, grâce à une légère opération sur les muscles de l'œil, opération due à son invention, recouvrer une vue normale et se passer entièrement de lunettes.

Le Dr Bull ne croyait nullement que les progrès de la science fussent le moins du monde incompatibles avec la foi catholique ; il en est un nouvel exemple. Après être sorti des ténèbres et avoir ouvert les yeux à la « lumière et au jour radieux de la foi », pour employer ses propres expressions, il est allé contempler cette « bienfaisante lumière », qu'il invoquait déjà avec tant de ferveur longtemps avant sa conversion.

Puisse sa belle vie et sa sainte mort consoler les siens et dessiller les yeux de nos frères séparés.

V. B.

Échos parlementaires

UNE INTERPELLATION SUR LES CHEMINOTS REVOQUES

Dans une réunion donnée au cercle radical-socialiste d'Avignon, M. Pourquery de Boisserin, député radical-socialiste, a pris l'engagement d'interpeller le gouvernement sur la question de savoir si les cheminots son coupables d'actes de sabotage n'étaient pas réintégrés.

L'Institut se prononce pour le maintien de la tradition

Pour un jour, l'Institut s'est transformé, hier, en un vrai Parlement. Discussion de couloirs, séance animée, interruptions, ordres du jour, rien n'a manqué.

« Je me croyais à la Chambre », a dit en sortant Mr Charles Benoist, tandis que quelques très vieux académiciens hochaient la tête d'un air peu satisfait de ces nouveautés.

Dès le début de la séance, chose rare, il y avait 14 académiciens présents. M. Elie Berger fut élu, sans qu'on y prît garde, conservateur du musée Condé à Chantilly, en remplacement de Léopold Delisle ; puis un grand silence se fit, et M. Chuquet, président, ouvrit le débat attendu sur l'admission des femmes, en donnant la parole à M. Emile Levasseur.

L'administrateur du Collège de France jugea opportun de rappeler à ses collègues l'histoire de l'Institut pour conclure à l'exclusion des femmes.

Pour abréger une discussion qui menaçait de s'éterniser, M. Appell, mathématicien, fut très catégorique : « La tradition, je ne sais pas ce que c'est. Il s'agit ici d'une question de chiffres ; le scrutin répondra. Je propose l'ordre du jour pur et simple. »

Ce fut un beau tapage, les interruptions se croisant en tous sens sans que le débat puisse se poursuivre.

Pour donner satisfaction aux savants qui voulaient obtenir par le vote de l'ordre du jour pur et simple la consécration officielle de leur complète indépendance, M. Arthur Chuquet mit cet ordre du jour aux voix ; par 83 voix contre 60 il fut repoussé.

On passa à l'examen du seul ordre du jour motivé remis au bureau par Mr Bétolaud, ancien bâtonnier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. L'éminent avocat invoqua simplement la tradition constante à l'Institut de l'inégibilité des femmes, et demanda à ses collègues des sciences de s'y conformer.

Le vacarme recommença.

« Il n'y a rien de semblable dans les règlements », protestèrent à qui mieux mieux MM. Violet, Emile Picard et Henri Poincaré.

L'on entendit même dans le brouhaha une interruption qui choqua les graves académiciens : « Cette tradition est une blague ! »

« Le vote va vous départager », conclut le président.

La première partie de l'ordre du jour présenté par Mr Bétolaud fut votée à l'unanimité : « L'assemblée, consultée sur l'éligibilité des femmes à l'Institut, sans se reconnaître le droit d'imposer sa décision aux Académies prises individuellement... »

La deuxième partie recueillit 88 voix contre 52 : « se borne à constater que sur cette question, dont l'intérêt est essentiellement d'ordre général, il y a une tradition immuable qu'il lui paraît tout à fait sage de respecter. »

A l'issue de la séance, certains membres de l'Académie des sciences ont manifesté une humeur très batailleuse.

« Nous avions seuls la parole, on nous la laisse, nous la gardons et nous en profiterons », a dit M. Henri Poincaré.

M. Gaston Bonnier a ajouté :

« La première partie de l'ordre du jour Bétolaud constate très justement l'autonomie des Académies ; la seconde partie n'a que la valeur d'un conseil d'amis, et l'on en connaît l'efficacité. Ils sont faits généralement pour ne pas être suivis. »

M. Gaston Darboux, promoteur de la première candidature féminine, s'est écrié triomphalement :

« Maintenant, nous n'avons plus qu'à déclarer la vacance du fauteuil de M. Gernez et à élire Mme Curie... »

« A moins que ce ne soit son concurrent », a ajouté un de ses malicieux confrères.

N.

Les cloches religieuses et les enterrements civils

Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un maire d'une commune de l'Aube ayant fait sonner les cloches de l'église à l'occasion d'un enterrement civil, le curé lui avait intenté une action en 2 000 francs de dommages-intérêts.

Après plaidoirie de M. Paul Meunier, député, pour le maire, le tribunal a débouté le curé de sa demande et l'a condamné aux dépens. Comme la jurisprudence en sens contraire sur cette question est formelle, l'appel s'impose.

Échos religieux

L'ŒUVRE DES TABERNACLES

Par ordonnance de Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude :

Une association de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement et de l'œuvre des églises pauvres est établie dans le diocèse de Saint-Claude.

Les associées s'engagent à concourir soit par leur travail personnel, soit par des offrandes en nature, soit par une cotisation annuelle, à l'entretien des églises pauvres ; elles s'engagent en outre à faire chaque mois au moins une heure d'adoration : le jour, l'heure et le lieu de cette adoration sont à leur choix.

Étrennes

Au commencement d'une année nouvelle on aime à attirer les bénédictions de Dieu sur soi ou sa famille en venant en aide à quelque bonne œuvre.

Aussi sommes-nous heureux de recommander en cette occasion l'œuvre des Séminaires orientaux, importante entre toutes pour l'union des Eglises.

A la demande du Souverain Pontife, les religieux de l'Assomption ont entrepris la difficile mission de former un clergé oriental.

Les lourds sacrifices imposés par les difficiles débuts de l'œuvre ont été bénis de Dieu, et les enfants sont actuellement près de 80, répartis en deux Petits Séminaires, grec et slave, et en un Grand.

Quelle lourde charge !

..Aussi est-ce pour assurer l'existence de cette œuvre capitale que des chrétiens prévoyants ont créé l'ŒUVRE DU PAIN QUOTIDIEN. Elle consiste à fournir la provision de pain nécessaire à une journée par une offrande de 50 fr.

Le bienfaiteur peut choisir la date à laquelle cette provision sera donnée.

Au jour indiqué par le donateur, en témoignage de reconnaissance, une messe est célébrée à ses intentions, une communion est faite par un des jeunes séminaristes, les prières et les mérites de la journée lui sont attribués.

On peut fonder une journée de pain à perpétuité par un capital de 500 francs. Cette offrande donne droit à perpétuité à une messe, aux prières et aux sacrifices des séminaristes au jour indiqué par le donateur.

On peut aussi assurer : une demi-journée par un don de 10 francs (à perpétuité, 250 fr.) ; un quart de journée par 5 francs (à perpétuité, 125 francs).

Adresser les offrandes pour ces Séminaires à M. le procureur des Missions, 7, rue Vital, Paris, XVIe ; mais nous serons heureux de transmettre celles qu'on nous adressera.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris emprunt 1904-1906

Le numéro 445 148 gagne 100 000 fr.
Le numéro 2 941 gagne 20 000 fr.
Le numéro 92 827 gagne 10 000 fr.
Le numéro 308 280 gagne 10 000 fr.
Les trois numéros suivants, chacun 2 000 fr. : 273 275 — 145 315 — 285 160.
Les quatorze numéros suivants, chacun 1 000 fr. : 400 110 — 296 522 — 193 788 — 10 303 — 199 254 — 69 202 — 152 270 — 139 073 — 106 163 — 305 986 — 280 247 — 366 079 — 134 355 — 53 173.
672 autres numéros sont remboursés au pair.

Foncières 1879

Les numéros 1 541 285 — 1 245 701 gagnent chacun 100 000 fr.
Le numéro 1 740 672 gagne 25 000 fr.
Les numéros 1 060 800 — 281 216 gagnent chacun 10 000 fr.
Les numéros 1 653 281 — 177 793 — 805 076 — 848 405 — 1 585 889 gagnent chacun 5 000 fr.
Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1 000 fr. : 1 508 998 — 27 081 — 966 598 — 1 174 887 — 300 408 — 1 299 608 — 194 906 — 1 273 190 — 277 674 — 1 166 943 — 1 850 491 — 415 598 — 980 292 — 1 749 007 — 1 364 780 — 917 675 — 1 225 130 — 20 797 — 1 531 966 — 1 519 648 — 956 670 — 728 897 — 468 266 — 1 602 241 — 184 998 — 1 779 241 — 960 655 — 1 379 545 — 1 107 492 — 485 248 — 1 084 718 — 1 185 115 — 1 906 996 — 858 856 — 1 675 088 — 848 721 — 1 018 448 — 407 975 — 1 747 986 — 80 154 — 1 321 710 — 640 799 — 905 674 — 1 539 953 — 1 187 376 — 728 894 — 1 199 541 — 748 911 — 1 205 317 — 508 608 — 1 205 954 — 1 214 247 — 698 693 — 509 280 — 812 346 — 197 896 — 1 015 227 — 227 099 — 738 080 — 1 780 066 — 1 528 210 — 535 546 — 196 888 — 1 784 067 — 204 040 — 278 677 — 894 006 — 1 615 289 — 146 186 — 1 089 440 — 991 115 — 344 078 — 496 274 — 13 640 — 1 288 460 — 698 044 — 273 545 — 1 569 394 — 996 651 — 1 565 284 — 736 964 — 1 761 975 — 290 129 — 111 064 — 572 582 — 1 406 847 — 474 273 — 211 505 — 789 074 — 66 430.

Foncières 1885

Le numéro 211 589 sera remboursé par 100 000 fr.
Le numéro 473 908 par 25 000 fr.
Les numéros 934 065 — 372 177 — 166 370 — 170 106 — 712 300 — 968 204 chacun par 5 000 fr.
Les 45 numéros suivants seront remboursés chacun par 1 000 fr. :
484 820 — 302 283 — 602 960 — 898 859 — 221 302 — 194 804 — 971 963 — 213 599 — 435 167 — 696 470 — 279 073 — 242 202 — 104 846 — 57 199 — 768 075 — 874 408 — 280 196 — 261 260 — 100 413 — 305 482 — 640 098 — 814 008 — 178 380 — 4 140 — 891 485 — 648 291 — 407 119 — 893 320 — 978 114 — 160 107 — 906 788 — 150 — 380 068 — 981 808 — 705 948 — 191 679 — 711 764 — 804 722 — 814 101 — 491 820 — 849 043 — 948 407 — 183 176 — 990 944 — 199 563.

Foncières 1900

Le numéro 680 200 sera remboursé par 50 000 fr.
Le numéro 730 808 par 10 000 fr.
Les numéros 648 510 — 39 846 — 405 657 — 518 749 — 44 976 — 412 775 — 451 743 — 215 388 — 371 074 — 1 100 839 chacun par 1 000 fr.
Les 90 numéros ci-après seront remboursés chacun par 500 fr. :
189 484 — 1 052 573 — 157 286 — 904 776 — 697 027 — 160 787 — 1 287 260 — 1 287 360 — 63 796 — 940 391 — 944 048 — 1 226 702 — 1 212 747 — 810 287 — 1 074 867 — 370 606 — 1 304 058 — 1 199 091 — 288 908 — 730 370 — 1 280 456 — 309 808 — 917 705 — 411 344 — 1 208 128 — 820 794 — 1 041 424 — 1 261 017 — 544 384 — 1 047 354 — 718 548 — 206 875 — 907 021 — 1 120 983 — 1 155 964 — 840 089 — 607 447 — 404 402 — 821 216 — 1 106 648 — 1 248 284 — 337 599 — 302 775 — 531 107 — 1 277 414 — 76 476 — 496 344 — 287 315 — 1 078 222 — 1 280 092 — 804 820 — 41 891 — 687 688 — 1 288 639 — 995 988 — 276 909 — 970 380 — 975 608 — 206 276 — 199 990.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(pat. 2 ans et 7 quarantaines, 6 juin 1910.)

M. P.-M. Seliot, père de M. l'abbé Saliot, vicaire à Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine), et d'une religieuse, 77 ans, à Saint-Servan. — M. Henry de Murard de Saint-Romain, 69 ans, au château de la Roche-de-Brand (Poitiers). — Sœur Saint-Adelbert, religieuse de Saint-Charles, 74 ans, dont 46 passés comme gardienne du sanctuaire de Saint-Joseph-du-Chêne, Villedieu (Maine-et-Loire). — Mme Lehmann, née Adèle Jeannin, à Bourguignon (Doubs). — M. Charles Thévenin, 66 ans, à Nevers. — M. l'abbé Amiot, curé de Cany (Seine-Inférieure), 52 ans. — Mme Vve Antoine Duffeaud, née Anne-Louise Prioleau, mère de M. le curé de Couloucieix (Dordogne), 79 ans.

Mlle Emilie Favé, 43 ans, à Paris.

RECOMMANDATIONS

Le salut d'une âme et diverses intentions.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le mariage de Mlle Elisabeth Preshel, fille d'un vieil abonné à la *Croix*, avec M. Alexandre Pinsot, huissier à Rennes, qui sera célébré le 17 janvier en l'église de Bourdain (Ille-et-Vilaine).

Informations du soir

LE CORPS DE CECIL GRACE EST RETROUVÉ

Bruxelles, 5 janvier. — L'Aéro-Club de Belgique a reçu du président de l'Aéro-Club d'Outre-Mer le télégramme suivant :

Casque, lunettes et corps de Cecil Grace ont été repêchés à Mariakerke.

Mariakerke est une petite plage située à côté d'Ostende.

On se rappelle que l'aviateur anglais avait traversé la Manche de Douvres à Calais le 22 décembre. Au retour en Angleterre, trompé par le brouillard, il se perdit dans la mer du Nord.

LES EMBLÈMES SÉDITIEUX

Un certain nombre de catholiques de la ville d'Autun étaient poursuivis devant le juge de paix pour avoir, lors des fêtes de Jeanne d'Arc, arboré des emblèmes « séditieux ». Le juge de paix a acquitté tous les délinquants en raison de ce que « le décret sur le port et exhibition des emblèmes séditieux n'a jamais été publié et affiché dans la ville d'Autun ».

DANS LA PRESSE MONARCHISTE

A la suite des polémiques récentes, le Comité de l'association de la presse monarchiste et catholique des départements, réuni en séance ordinaire, a pris la délibération suivante :

« Le Comité, considérant que l'association doit garder son caractère strictement professionnel, déclare à l'unanimité qu'il n'a à s'occuper ni de près, ni de loin, des divergences d'opinion en matière de politique royaliste qui peuvent se produire entre ses membres. »

BRULÉS VIFS

Bordeaux, 6 janvier. — La jeune Fonciné Castro, 5 ans, s'est grièvement brûlée en jouant avec du feu, en l'absence de ses parents. Transportée à l'hôpital, elle y est morte en arrivant.

Pau, 5 janvier. — Une ménagère, Mme Lagoardette, 92 ans, domiciliée à Andrein, en allumant une lampe à essence, enflamma ses vêtements. Véritable torche humaine, elle succomba carbonisée.

TAMPONNEMENT

Brest, 5 janvier. — L'express 601 de Paris a tamponné, ce matin, une machine en manœuvre à la gare de Morlaix.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les deux machines ont été fortement endommagées.

Le train a subi deux heures de retard.

LA NEIGE

Haute-Loire. — Le mauvais temps persiste dans tout le département, la neige est tombée de nouveau, des amas ont obstrué la voie ferrée, et la circulation des trains est une fois encore interrompue entre Yssingeaux, Roucoules, Brossettes et Tence.

Dans plusieurs communes, on aurait aperçu des loups.

Morbihan. — La neige est tombée en abondance dans la région de Baud et Pontivy. Le froid est très vif.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DU TURKESTAN

Saint-Pétersbourg, 5 janvier. — De nouvelles secousses sismiques ont été ressenties hier, entre midi et 2 heures, dans le Turkestan.

Les détails manquent encore.

Vienne, 5 janvier. — Cette nuit encore, l'empereur a dormi paisiblement. L'enrouement et le rhume diminuent sensiblement.

Palais de Justice

LE LAIT AU FORMOL

La laiterie Fontainé et Cie, dont le siège est à Paris, rue Saint-Blaise, était poursuivie, cette après-midi, devant la 8e Chambre correctionnelle de la Seine, pour falsification de lait par adjonction d'eau et de formol.

Cette laiterie a deux dépôts en province, à Voulx (Seine-et-Marne), et à Vernoy (Yonne). Dans son rapport, l'expert a déclaré qu'il avait trouvé une grande quantité de formol (antiseptique dont l'injection répétée à dose même minime a un fâcheux retentissement sur la digestion, surtout chez les nourrissons).

Le tribunal a condamné M. Fontaine à six mois de prison et 2 000 francs d'amende ; M. Melquiot, directeur d'un dépôt de province, à un an de prison et 5 000 fr. d'amende ; M. Poncet, directeur d'un autre dépôt, à six mois de prison et 2 000 francs d'amende. Trois des employés ont été condamnés de quinze jours de prison à un mois mais avec sursis.

L'affichage du jugement a été en outre ordonné.

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1911 — 48 —

L'île bleue

Que veulent la religieuse et sa compagne ? Quels amers souvenirs vont-elles encore réveiller ? Quelle nouvelle douleur apporter ?

Qu'importe, après tout ! Florès ne souffrira jamais plus qu'elle a souffert, et, d'une voix lasse elle répond :

— Faites entrer !

Otto veut protester.

— Laissez, père, répond Florès... Ce sont peut-être des malheureuses, elles aussi !

Les deux femmes approchent, timides, embarrassées, honteuses.

Sœur Julie est toute pâle sous sa cornette blanche, et sa compagne, vêtue de deuil, cache sa figure sous une épaisse voilette.

Or, cette inconnue, c'est Natacha ! Natacha qui revient, ou plutôt ce n'est plus que l'ombre de Natacha !

Sa taille, si droite, s'est courbée, et quand elle écarte le voile qui couvre ses traits, sa figure émaciée, brûlée par les larmes, apparaît ridée, vieillie, méconnaissable ! Qu'a-t-elle fait de sa beauté et de sa jeunesse ? Qu'est devenue cette jeune fille si fière de ses vingt ans, si sûre de son courage, si maîtresse d'elle-même et de ses pensées ?

Elle vient l'apprendre à Florès ; elle veut lui faire cette ultime confession, implorer sa grâce avant de disparaître à jamais. La fille de van der Hart ignore le rôle qu'elle a joué dans la sinistre tragédie dont toutes deux furent les victimes. Florès pourrait-elle même reconnaître en cette visiteuse éplorée et défaillante la superbe et orgueilleuse compagne qu'elle a aperçue au bras de Dimitri Brillante ? Elle attend donc, apitoyée et un peu inquiète, qu'on lui expose le but de cette démarche imprévue.

Sœur Julie et Natacha se sont assises sur deux chaises de fer qu'un domestique leur a présentées. Natacha commence enfin :

— Mademoiselle, je suis la fille... de Rova Béhring !

Cet aveu a été si pénible qu'elle n'a pas la force de continuer. Otto van der Hart déjà s'impatiente : il craint pour Florès une émotion trop forte, car il va être encore question de Vladimir !

— Mesdames, dit-il, je vous prierai d'être brèves, car Mlle Florès est encore bien souffrante !...

Natacha s'incline à cet ordre, qui est presque une mise en demeure de partir. Elle re